



QUESTIONNAIRE CANDIDATS ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Ce questionnaire est à compléter et retourner par courrier postal **avant le 31 janvier 2014** à ADFH, Maison des associations, case 55, 5 rue Perrée, 75003 Paris ou par courriel à bureau@adf.net . Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer vos positions succinctement en fin de questionnaire.

Commune de : _NICE

Code Postal : 06000

Nom de la tête de liste : ARNAUTU Marie-Christine

Rattachement à un/plusieurs partis : FRONT NATIONAL

Personne à contacter : MC ARNAUTU

Adresse email : marie.arnautu @ gmail.com Téléphone : 06 68 82 10 40

Section 1 - Egalité des citoyens

1.1. Parlementaire, quel a été (ou quel aurait été) votre vote sur la loi instituant l'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe ?

X- j'ai voté ou j'aurais voté contre

1.2. Pensez-vous que tous les couples reconnus comme tels doivent avoir les mêmes droits et devoirs au sein de notre République ?

- Non

1.3. Considérez-vous que l'adoption d'enfants par les couples homosexuels soit un progrès social ?

- Non

1.4 Considérez-vous que l'adoption intraconjugale homoparentale (adoption de l'enfant du conjoint) soit un progrès social ?

- Non

Section 2 - La municipalité au service de tous les citoyens

2.1.

a) Au titre de maire, célébrerez-vous personnellement des mariages ?

- Oui

b) Quelle que soit l'orientation sexuelle des futur-es-s marié-es-s ?

- Non

2.2. Renforcerez-vous l'accueil et l'intégration des familles homoparentales dans les services municipaux : état-civil, crèches et petite enfance, écoles primaires, cantines etc... ?

- Non : Nous ne voulons pas discriminer les enfants en fonction de l'orientation sexuelle de leurs parents.

2.3. Votre programme indique-t-il une augmentation des capacités d'accueil de la petite enfance ?

- Oui

2.4. Accorderez-vous une allocation pour naissance ou adoption multiple à toutes les familles, y compris celles composées de deux mères ou de deux pères ?

- Oui

- Non

2.5. Si votre municipalité en dispose, comptez-vous compléter la formation des policiers municipaux par une sensibilisation sur la diversité familiale, incluant les familles homoparentales ?

- Non

2.6 En cas d'arbitrage budgétaire, quels sont les critères parmi les suivants qui motiveraient le plus votre décision en matière de politique familiale ? (Numérotez de 1 à 5 en fonction de votre ordre de priorité)

-4 Le nombre de familles concernées

-5 La diversité des familles concernées

-2 Le soutien aux familles en difficulté

-3 La prévention de la primo délinquance

-1 La facilitation du lien intergénérationnel

Section 3 - Le service public porteur d'égalité

3.1. Accepterez-vous des partenariats associatifs dans la lutte menée contre l'homophobie ?

- Non même si je condamne évidemment et fermement tout acte homophobe

3.2. Envisagez-vous une politique et/ou un budget spécifique à l'égard des jeunes rejetés par leur famille du fait de leur orientation sexuelle ?

- Non, nous envisageons une politique spécifique pour tous les jeunes en difficulté

3.3. Proposerez-vous que des ouvrages/études/bandes dessinées ou outils traitant de l'homoparentalité soient disponibles dans vos bibliothèques municipales :

a) pour adultes non

b) pour enfants non

3.4 Contrairement à certains pays, la France ne dispose pas de maison de retraite spécifique aux personnes homosexuelles. Soutiendriez-vous un tel projet ?

- Non, il ne doit pas y avoir de sélection sur l'orientation sexuelle des personnes âgées accueillies dans les maisons de retraite.

3.5 D'une manière générale, soutiendriez-vous des projets communautaires destinés aux minorités ?

- Non

3.6 Privilégiez-vous l'action collective à l'action en faveur de communautés minoritaires ?

- Non

Section 4 – Représentativité

4.1. Avez-vous composé vos listes en incluant des homosexuel(les) comme vous incluriez des français issus de l'immigration, des femmes, des jeunes, des commerçants etc... ?

- Non, évidemment non. Ceci reviendrait à constituer une liste en fonction de l'orientation sexuelle des colistiers, ce qui porte une atteinte réelle et avérée à la vie privée.

4.2. Entendez-vous réserver aux associations homoparentales une place comparable à celle des autres associations familiales dans les consultations que votre mairie entreprendra ?

- Non

4.3. Comme dans d'autres domaines de la vie de la cité : vie étudiante, personnes âgées, personnes handicapées... désignerez-vous un adjoint, conseiller municipal, ou interlocuteur délégué aux questions LGBT ?

- Non

Section 5 – propositions complémentaires

Vous pouvez ici formuler des propositions, des engagements ou toute autre déclaration que vous jugez utile de faire connaître.

Nous transformerons le Centre LGBT en pôle d'accueil de renseignements et de soutien en faveur des familles .